

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38
Nb. de représentés : 10
Nb. d'absents : 5

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 30/1415 :

Avenant n°2 au lot 1 "Terrassements généraux-VRD, Gros Oeuvre (y/c plages bassins) - Etanchéité, Revêtements durs - Revêtements coulés - Plâtrerie, Plafonds suspendus- Peinture - Revêtements souples, Basse Tension" de l'opération « Construction d'un centre aqualoisirs et salle d'arts martiaux situé à Terre-Sainte - ZAC Océan Indien » Autorisation de signature d'un avenant au marché passé avec l'entreprise SBTPC SOGEA REUNION

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, OMARJEE Mohammad, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, MALIDI Mariaty, ARAYE Héléna, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal

REPRESENTE (S) :

MM. SIGISMEAU Béatrice (par Monsieur David LORION), AHO NIENNE Sandrine (par Madame Héléna ARAYE), VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine (par Madame Edmée RAYMOND), KHELIF David (par Monsieur Jonhy BALZANET), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur Philippe POTIN), MALET Viviane (par Monsieur Stéphan DIJOUX), HOARAU Berthe Denise (par Madame Anne Marie PAPY), NARIA Olivier (par Monsieur Stephen BELLON), RAVAT Adame (par Madame Pascaline BOYER).

ABSENTS :

MM. ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Monsieur Mohammad OMARJEE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 18 décembre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 07 décembre 2023.



Reçu de réception en préfecture
374-219740164-20231214-30-1415-DE
Date de télétransmission : 19/12/2023
Date de réception préfecture : 19/12/2023

Michel FONTAINE

Affaire n°30/1415 : Avenant n°2 au lot 1 "Terrassements généraux- VRD, Gros Oeuvre (y/c plages bassins) - Etanchéité, Revêtements durs - Revêtements coulés - Plâtrerie, Plafonds suspendus- Peinture - Revêtements souples, Basse Tension" de l'opération « Construction d'un centre aquaoloisirs et salle d'arts martiaux situé à Terre -Sainte - ZAC Océan Indien » Autorisation de signature d'un avenant au marché passé avec l'entreprise SBTPC SOGEA REUNION.

Direction des Equipements Publics et du Patrimoine Bâti - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire rappelle à l'Assemblée que dans le cadre de la réalisation de l'opération de construction d'un centre aquaoloisirs constitué globalement de bassins (pédagogiques, sportifs, ludiques), de plages, de locaux d'accueil et techniques et d'une salle d'arts martiaux (dojo), situé au sein de la ZAC Océan Indien, plusieurs consultations ont été lancées en 2021 et 2022.

Les marchés de travaux ont été conclus selon l'allotissement retenu (11 lots séparés) et approuvés par délibération du Conseil Municipal.

Ainsi, par délibération n°15/694 du 03/03/2022, le Conseil Municipal a autorisé la signature du lot n°1 "TERRASSEMENTS GENERAUX - VRD - GROS ŒUVRE (y/c PLAGES BASSINS) - ETANCHEITE - REVETEMENTS DURS - REVETEMENTS COULES - PLATRERIE - PLAFONDS SUSPENDUS - PEINTURE - REVETEMENTS SOUPLES - BASSE TENSION" avec la société SBTPC SOGEA REUNION pour un montant global et forfaitaire de 5 588 635,90 € HT. Le marché a été notifié le 19/04/2022.

Les travaux ont démarré en mai 2022 pour une durée globale d'exécution de 19 mois (y compris congés légaux annuels du BTP / délais d'approvisionnement / période de préparation) décomposée comme suit :

- période de préparation : 2 mois
- délai d'exécution de l'ensemble des travaux : 15 mois
- phase de préparation à la mise en service des ouvrages, délai de branchement et raccordement des concessionnaires + la confirmation que les services commerciaux des concessionnaires peuvent souscrire aux abonnements (EDF, AEP, Télécom) : 2 mois.

Un premier avenant a été approuvé par délibération n°29/1336 du 23/10/2023 permettant de prendre en compte les travaux supplémentaires divers rendus nécessaires (adaptations, modifications qualitatives ou aléas rencontrés en cours d'exécution) ayant fait l'objet d'ordres de services délivrés en cours d'exécution. Cet avenant n°1 représentait une augmentation du marché de +4,30% pour un montant de + 240 226,87 € HT.

En cours d'exécution des travaux courant octobre 2023, sur proposition du Maître d'œuvre et de l'entreprise, de nouveaux travaux supplémentaires ou modificatifs divers rendus nécessaires (adaptations, modifications qualitatives ou aléas rencontrés en cours d'exécution) ont fait l'objet d'un ordre de service n°17 délivré le 10 novembre 2023 (détails portés à l'avenant n°2) représentant une augmentation de +0,69% du montant initial du lot n°1.

SBTPC SOGEA REUNION lot 1 - TERRASSEMENTS GENERAUX - VRD - GROS ŒUVRE (y/c PLAGES BASSINS) - ETANCHEITE - REVETEMENTS DURS - REVETEMENTS COULES - PLATRERIE - PLAFONDS	MONTANT INITIAL	Travaux supplémentaires ou modificatifs en cours de travaux (OS délivrés)	Travaux supplémentaires ou modificatifs en cours de travaux (OS délivrés)	NOUVEAU MONTANT Après avenants 1 et 2
		Avenant 1	Avenant 2	

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20231214-30-1415-DE
Date de télétransmission : 19/12/2023
Date de réception préfecture : 19/12/2023

SUSPENDUS - PEINTURE - REVETEMENTS SOUPLES - BASSE TENSION				
TOTAL H.T.	5 588 635,90 €	240 226,87 €	38 646,06 €	5 867 508,83 €
T.V.A. 8.50 %	475 034,05 €	20 419,28 €	3 284,92 €	498 738,25 €
TOTAL T.T.C.	6 063 669,95 €	260 646,15 €	41 930,98 €	6 366 247,08€

Le délai initial d'exécution du marché tenant compte des travaux supplémentaires, objet des ordres de services délivrés et avenant(s) antérieur(s), est prolongé de 10 jours.

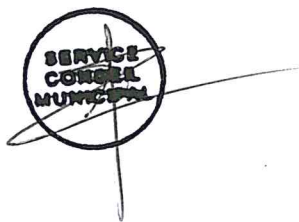
Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire 325 2313 16414001 24.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER la passation de l'avenant n°2 au lot n°1 - TERRASSEMENTS GENERAUX - VRD - GROS ŒUVRE (y/c PLAGES BASSINS) - ETANCHEITE - REVETEMENTS DURS - REVETEMENTS COULES - PLATRERIE - PLAFONDS SUSPENDUS - PEINTURE - REVETEMENTS SOUPLES - BASSE TENSION ;**

- **D'AUTORISER la SEDRE, mandataire du Maître d'Ouvrage, à SIGNER l'avenant n°2 au lot n°1 - TERRASSEMENTS GENERAUX - VRD - GROS ŒUVRE (y/c PLAGES BASSINS) - ETANCHEITE - REVETEMENTS DURS - REVETEMENTS COULES - PLATRERIE - PLAFONDS SUSPENDUS - PEINTURE - REVETEMENTS SOUPLES - BASSE TENSION avec l'entreprise SBTPC SOGEA REUNION ;**

- **De l'AUTORISER lui, l'élu délégué, le Directeur Général des Services et toute autre personne dûment habilité dans son domaine de compétences respectif, à NOTIFIER, les décisions mentionnées ci-avant à la SEDRE, mandataire du Maître d'Ouvrage.**



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

